

ÉCOLE :

PÉTITION

POUR LE MAINTIEN EFFECTIF DU 5^{ème} POSTE D'ADAPTATION SUR LA CIRCONSCRIPTION MARSEILLE 03

Nous, enseignants des écoles de la 3^{ème} circonscription de l'Education nationale à Marseille, apprenons qu'un des 5 postes de maitre d'adaptation de la circonscription est vacant en cette rentrée 2014... et qu'il est prévu qu'il le reste!

Nos écoles, majoritairement classées en Education prioritaire, concentrent des élèves en grande difficulté scolaire qui, malgré notre attention quotidienne, nécessitent l'intervention d'enseignants spécialisés du RASED.

Ces difficultés peuvent se révéler parfois dès la maternelle. Or les interventions de maître E ont été écartées de l'ensemble des écoles maternelles de la circonscription cette année faute de moyens. Cinq écoles élémentaires, dont certaines en RRS et même ECLAIR, ne bénéficieront également d'aucune intervention.

Les aides spécialisées aux élèves en difficulté sont déjà fortement limitées. Comment assurer la réussite de tous les élèves avec toujours moins ? Le dispositif PARE et encore moins les APC ne sauraient de substituer aux maitres d'adaptation formés à la grande difficulté.

Nous exigeons la nomination immédiate sur le poste d'adaptation resté vacant d'un enseignant maitre E volontaire assurant actuellement une autre fonction (dans ou hors de la circonscription) ou par défaut à un enseignant faisant fonction.

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE